

Enquête sur la conciliation des sphères de vie et la parentalité de l'UNIL

Recommandations du Bureau de l'égalité : Version adoptée par la Direction dans sa séance du 4.1.2016

Identification du problème/constats	Solutions proposées	Mise en action des solutions
1. Manque d'information : Les personnes travaillant ou étudiant à l'UNIL, et plus particulièrement les personnes hors PAT ou n'étant que depuis peu sur le campus, ne connaissent que peu les offres en matière de parentalité ou des droits de chacune et chacun face aux obligations familiales	Centralisation des informations sur les offres pour les parents et les droits de ces derniers.	Création d'un site internet spécifiquement destiné aux questions de la parentalité et aux droits inhérents, facilement accessible et traduit en anglais.
	Informer et sensibiliser le personnel de l'UNIL, y compris les nouveaux arrivantes et arrivants à l'UNIL	Développer des « ateliers de midi » autour de la question de la parentalité avec les RH Inclure la question de la parentalité dans les séances d'accueil et d'information destinées à toutes les personnes nouvellement engagées à l'UNIL.
	Informer et sensibiliser en particulier les responsables hiérarchiques.	Mettre en place une formation spécifique pour toutes personnes sur le campus ayant des personnes sous leur responsabilité hiérarchique. Les thématiques proposées porteraient sur les offres de l'UNIL et des droits de base en matière de conciliation des sphères de vie.
	Faire connaître une liste de personnes de référence	Identifier sur le futur site internet (voir ci-dessus) les personnes de référence compétentes pour les questions liées à la parentalité à l'UNIL. Réseau composé de : <ul style="list-style-type: none"> • Responsables RH et co-RH dans les facultés • Membres du BEC • Conseiller-e-s aux études
2. Flexibilité du travail : La flexibilité du temps de travail et des horaires adaptés aux contraintes familiales sont considérés comme des mesures très utiles par les parents	Valorisation et développement de la flexibilité	Soutenir les possibilités de travail flexible (par exemple le télétravail ou les horaires modulables.) et établir les conditions minimales et les modalités pour cela. Mettre en place des aides aux responsables hiérarchiques pour la gestion du travail flexible
	Prise en compte de la situation familiale dans la fixation des horaires des réunions	À l'instar de ce qui est promu dans les plans d'action égalité de certaines facultés, il faudrait tenir compte dans la planification des horaires de réunions des obligations familiales des participant-e-s.

Identification du problème/constats	Solutions proposées	Mise en action des solutions
<p>3. Manque de possibilités de garde d'enfants :</p> <p>Les crèches du campus sont sollicitées et appréciées par le personnel de l'UNIL et du corps étudiant, mais les places ne sont pas en nombre suffisant pour répondre à toutes les demandes.</p> <p>Les vacances sont également une période durant laquelle la garde d'enfants peut devenir problématique, surtout pour les enfants scolarisés.</p> <p>La garde des enfants a des implications organisationnelles et financières très importantes pour les parents. Ils utilisent plusieurs moyens de garde hebdomadaires, hors imprévu ou maladies qui peuvent être très difficiles à gérer.</p>	<p>Augmenter le nombre de places en structure d'accueil</p> <p>Développer l'offre d'activité durant les vacances scolaires</p> <p>Aider les parents à faire face à des imprévus</p>	<p>Saisir les opportunités qui se présentent (p.ex. construction du Vortex) pour développer le nombre de places de garde subventionnées proposées aux parents de l'UNIL, dans la mesure des disponibilités budgétaires</p> <p>Développer l'offre pour les semaines d'activités organisées par le BEC. Proposer une semaine supplémentaire à l'UNIL et une à l'EPFL.</p> <p>Valoriser les services déjà existants à l'UNIL comme l'aide à la garde d'urgence gratuite proposée par le BEC et améliorer communication autour de cette question (voir le point 1 de ce tableau).</p> <p>Mise à disposition d'un local « familles », d'accueil temporaire sur le campus afin de permettre aux parents de venir ponctuellement sur le campus accompagnés de leurs enfants, de leurs conjoint-e-s ou d'un babysitter (ex. université de Berne). Par contre, cette mesure peut seulement être mise en oeuvre à partir du moment où le manque de locaux au sein de l'UNIL est moins accru.</p>
<p>4. Les proches aidants :</p> <p>Une personne sur 10 à l'UNIL consacre une partie de son temps hebdomadaire à octroyer des soins à des personnes âgées, handicapées ou malades.</p>	<p>Mise en place d'actions pour aider ces personnes concernées à pouvoir intégrer cette question des soins dans leur quotidien.</p>	<p>Réfléchir à des actions concrètes (p.ex. création d'un réseau de soutien) pour les proches aidant, avec les services potentiellement concernés à l'UNIL, p.ex. SASC, Accueil santé, UNISEP.</p> <p>Valoriser la flexibilité au travail également pour cette population (voir point 2).</p> <p>Informar les personnes concernées sur les offres de soutien déjà existantes, par exemple, celles de la Croix rouge vaudoise ou de Travail Suisse.</p>
<p>5. Relève académique et conciliation :</p> <p>A l'UNIL, la difficulté de conciliation a un impact sur la carrière et les études et sur le fait d'avoir ou de vouloir des enfants : elle est particulièrement accrue pour les femmes de 35 - 44 ans, les parents et le personnel académique non stabilisé</p>	<p>La Commission de la relève a pris connaissance de ces résultats. Elle souhaiterait que des mesures soient développées pour améliorer spécifiquement les conditions de travail de la relève académique pré- et postdoctorale. Elle demande par exemple plus de flexibilité quant à la durée et aux prolongations des contrats en cas de parentalité.</p>	<p>Revisiter les textes réglementaires de l'UNIL afin de vérifier que des bonnes conditions de travail de la relève soient garanties en cas de parentalité, et que les mesures de conciliation comme par exemple les congés parentaux et la prolongation du contrat correspondante soient présentées de manière positive ou encourageante.</p>